

le : 26.11.2025

Affaire suivie par

Votre contact : Leya MAIRAU
Tél. : 03 39 52 00 95
Fax : 03 84 34 61 10
E-Mail : leymairau@signauxgirod.com

Commercial : Leya MAIRAU
E-Mail : leymairau@signauxgirod.com

Renseignements client

Objet : Villages avec 4 entrées - sans frais de port

ASSOCIATION DES SAINT LAURENT DE
FRANCE
7 RUE DE LA TOUR CARRÉE
37380 ST LAURENT EN GATINES

PROPOSITION DE PRIX n°DEV285918-2

Variantes : DEV285915

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, nous vous prions de bien vouloir trouver notre meilleure offre de prix:

Produit / prestation	862,96 €
Total HT :	862,96 €
T.V.A. 20,00% :	172,59 €
Total TTC :	1 035,55 €

Nous sommes en mesure d'assurer la pose des produits pour lesquels vous avez sollicité cette offre de prix dans le respect de la réglementation. Nous nous tenons à votre entière disposition pour valoriser cette prestation.

Le délai estimatif de fabrication à réception de commande est à définir à la commande hors congés départ usine. Tout envoi express sollicité par vos soins fera l'objet d'une facture complémentaire.

Le délai de validité de nos devis est de 90 jours calendaires.
Meilleures salutations

Le Service Commercial

En cas d'accord de votre part, nous vous saurions gré de nous retourner une copie de ce document ainsi que des éventuelles annexes (bon à tirer) dûment paraphée et signée par la personne habilitée. En acceptant la présente proposition de prix, vous déclarez avoir pris connaissance de nos conditions générales de vente et/ou travaux accompagnant cette offre de prix et les accepter sans réserves.

Le :

Signature

Cachet

A :

Signataire :

Mention manuscrite "Bon pour commande" :

le : 26.11.2025

Affaire suivie par

Votre contact : Leya MAIRAU
Tél. : 03 39 52 00 95
Fax : 03 84 34 61 10
E-Mail : leyamairau@signauxgirod.com

Commercial : Leya MAIRAU
E-Mail : leyamairau@signauxgirod.com

ASSOCIATION DES SAINT LAURENT DE
FRANCE
7 RUE DE LA TOUR CARRÉE
37380 ST LAURENT EN GATINES

Renseignements client

Objet : Villages avec 4 entrées - sans frais de port

PROPOSITION DE PRIX n°DEV285918-2

Ligne	Descriptif	CT	Qté	Prix net	Montant	Total
Regroupement 10						
Regroupement 10 10						
10 10 20	Article : 0208893 BTR alu décoration diverse Carré 500 CL1 dos brut	A	4,00 Pce	54,72	218,88	218,88
10 10 40	Article : 0208910 BTR alu décoration diverse Carré 500 CL2 dos brut	A	4,00 Pce	56,24	224,96	224,96
10 10 50	Article : 0063189 Impression numérique carre de 500 CL1	A	4,00 Pce	22,06	88,24	88,24
10 10 60	Article : 0063189 Impression numérique carre de 500 CL2	A	4,00 Pce	17,80	71,20	71,20
10 10 70	Article : 0088194 Tube alu diam 60x2 de 3000 brut	A	4,00 Barre_3m	22,99	91,96	91,96
10 10 80	Article : 0033216 Bouchon rentrant noir diam 60	A	4,00 Pce	0,78	3,12	3,12
10 10 90	Article : 0036264 Collier diam 60 SF brut (kit:1 inf+1 sup+2 vis M10x25 gal+2 écrous M10 gal)	A	8,00 Pce	4,26	34,08	34,08
10 10 100	Article : 0003025 Boulon Géomet 10 x 25	A	16,00 Pce	0,19	3,04	3,04
10 10 110	Article : 0050294	A	4,00	26,05	104,20	104,20

PROPOSITION DE PRIX n°DEV285918-2

Ligne	Descriptif	CT	Qté	Prix net	Montant	Total
	Tube acier galva 80x40x1.5 de 3000 brut		Barre_3m			
10 10 120	Article : 0046495 Bouchon rentrant 80 x 40 noir	A	4,00 Pce	0,56	2,24	2,24
10 10 130	Article : 0034073 Collier 80x40 SF brut	A	8,00 Pce	1,25	10,00	10,00
10 10 140	Article : 0003025 Boulon Géomet 10 x 25	A	16,00 Pce	0,19	3,04	3,04
Sous-total 10 10 = 854,96 €						
Sous-total 10 = 854,96 €						
Regroupement 20						
Regroupement 20 10						
20 10 10	FRAIS ADMINISTRATIFS		1,00	8,00	8,00	8,00
Sous-total 20 10 = 8,00 €						
Sous-total 20 = 8,00 €						

Produit / prestation 862,96

Total HT : 862,96 €
T.V.A. 20,00% (A) : 172,59 €
Total TTC : 1 035,55 €

Délai estimatif de fabrication :

Le délai estimatif de fabrication à réception de commande est à définir à la commande hors congés départ usine.

Mode de livraison :

Enlèvement client / Affrètement

Conditions de livraison :

départ usine (tout envoi express sollicité par vos soins vous sera facturé).

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Conditions générales de vente également disponibles sur notre catalogue et site www.signaux-girod.fr

Dispositions générales

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à toutes les ventes conclues entre d'une part la société SIGNAUX GIROD ou toute autre société du groupe SIGNAUX GIROD au sens de l'article L233-1 du Code de commerce (ci-après « le Vendeur ») et le client (ci-après « l'Acheteur »). Toute commande implique l'acceptation sans réserve par l'Acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente, qui constituent le socle unique de la négociation commerciale (art. L. 441-1 du Code de commerce). Elles prévalent sur tout autre document de l'Acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord dérogatoire exprès et préalable du Vendeur. Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Acheteur (hors grossistes) qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès du Vendeur. Elles sont également communiquées à tout Acheteur préalablement à la conclusion d'une convention unique visée aux articles L. 441-3 et suivants du Code de Commerce, dans les délais légaux. La vente n'est réputée conclue qu'après acceptation expresse par le Vendeur. Toute modification de commande doit faire l'objet d'un accord écrit entre le Vendeur et l'Acheteur.

Confidentialité et Propriété Intellectuelle

Les études, plans, dessins, documents techniques, devis et documents de toute nature transmis à l'Acheteur sont couverts par le droit de la propriété intellectuelle et/ou le droit d'auteur. Ils sont la propriété exclusive du Vendeur et ne pourront faire l'objet d'une communication à un tiers, ni être reproduits sans autorisation écrite préalable du Vendeur. L'Acheteur s'engage à ne faire aucun usage de ces documents, susceptible de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle. L'Acheteur déclare connaître le fait que les actes de contrefaçon, de concurrence déloyale ou de parasitisme peuvent être sanctionnés pénalement et/ou civilement. Pour toute commande réalisée d'après plans, photographies, maquettes... fournis par l'Acheteur, celui-ci devra s'assurer qu'il est bien titulaire des droits d'exploitation au sens de l'article L. 122-1 du Code de la propriété intellectuelle attachés à l'objet auprès du créateur original. Le Vendeur ne saurait être tenu pour responsable d'une atteinte aux droits d'autrui dans ce contexte.

Licence des logiciels

Le Vendeur confère à l'Acheteur un droit d'usage des logiciels livrés, valable uniquement pour le produit auquel il se rattache et durant la période d'utilisation de celui-ci. Ce droit d'usage ne confère aucun droit de propriété intellectuelle sur les logiciels, qui demeurent la propriété entière et exclusive du Vendeur. La reproduction de façon permanente ou provisoire des logiciels en tout ou partie, par tout moyen et sous toute forme, est formellement interdite.

Catalogues - Imprimés publicitaires - Prix

Nos catalogues et imprimés publicitaires n'ayant pas valeur contractuelle, le Vendeur se réserve le droit d'apporter toute modification de formes, de dimensions, de matières ou de poids à ses produits représentés ou décrits sur nos imprimés publicitaires, et ce, sans obligation de modifier les produits précédemment livrés ou en cours de commande. Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, nos prix de références sont ceux figurant dans notre « Tarifs » en vigueur le jour de la commande. Les prix s'entendent, hors taxes.

Commandes

Toute commande de l'Acheteur doit être formulée par écrit au Vendeur au moyen d'un bon de commande dûment signé (courrier électronique accepté). La commande sera réalisée suivant les indications de la Confirmation de Commande et les normes en vigueur. La Confirmation de Commande se définit comme le récapitulatif définitif de la commande de l'Acheteur.

Lorsque la commande résultera de plans, maquettes, les produits seront fabriqués sur la base des plans, maquettes et bons à tirer, validés par l'acheteur au moment de la confirmation du devis.

Le Vendeur ne peut être tenu pour responsable si des contraintes d'ordre technique, non prévisibles lors de l'acceptation de la commande, viennent modifier les produits ou les prestations de services proposés.

Toutes réclamations relatives à la Confirmation de Commande devront, pour être prises en compte, parvenir au Vendeur dans les 3 (trois) jours ouvrés à compter de la date de Confirmation de Commande. Les éventuelles modifications demandées par l'Acheteur ne pourront être prises en compte que dans la limite des possibilités du Vendeur et à sa seule discrétion. En cas de modification de la commande par l'Acheteur, le Vendeur sera délié des délais initialement convenus pour son exécution. Dans le cas où un Acheteur passe une commande auprès du Vendeur, sans avoir procédé au paiement à l'échéance de la (des) commande(s) précédente(s), le Vendeur pourra refuser d'honorer la commande et de livrer la marchandise concernée, sans que l'Acheteur puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

Cas de force majeure

Le Vendeur est temporairement libéré de l'obligation de mise à disposition de la marchandise commandée s'il est mis dans l'impossibilité par cas de force majeure, tel que, sans que cette liste soit limitative, grève totale ou partielle du personnel du Vendeur ou de ses transporteurs habituels, incendie, catastrophe naturelle, défaillance d'un de ses fournisseurs, l'impossibilité d'être approvisionné en matière première ou toute cause de rupture d'approvisionnement non imputable au Vendeur, les barrages routiers, les épidémies ou tout autre circonstance indépendante de la volonté du Vendeur et empêchant l'exécution du contrat de vente dans des conditions normales. Le contrat liant notre Société et l'Acheteur est alors suspendu de plein droit sans indemnité, à compter de la date de survenance de la circonstance et jusqu'à la cessation de celle-ci.

Délais de livraison

La livraison est effectuée soit par la remise directe de la marchandise à l'Acheteur, soit par simple avis de mise à disposition, soit par délivrance à un transporteur dans les locaux du Vendeur, soit assurée par nos soins.

Les délais communiqués sont des dates prévisionnelles, ils ne sont donnés qu'à titre informatif et indicatif. Les livraisons sont opérées en fonction des possibilités d'approvisionnement et de transport du Vendeur.

Le dépassement de ce délai ne peut donner lieu à aucune retenue ou indemnité, ou à annulation de commandes en cours, sauf accord préalable.

Transport

Quel que soit le mode d'expédition, il appartient à l'Acheteur, en cas d'avarie ou de perte partielle des marchandises livrées au transport :

- de faire toutes constatations nécessaires et d'émettre expressément toutes réserves au moment de la livraison ;
- d'émettre sa protestation motivée par lettre recommandée avec avis de réception auprès du transporteur, dans le délai de 3 (trois) jours qui suivent la réception des marchandises, conformément à l'article L. 133-3 du Code de commerce, et dont copie sera adressée simultanément au Vendeur.

A défaut de réserves expressément émises par l'Acheteur lors de la livraison, les marchandises livrées seront réputées conformes en quantité et qualité à la commande.

De convention expresse, le déchargement au lieu de livraison est assuré exclusivement sous la responsabilité et sous la garde de l'Acheteur, quelque que soit la participation apportée à ces opérations par notre chauffeur, ou par le chauffeur du transporteur choisi par nos soins.

Paiement

Sauf stipulation contraire contradictoirement acceptée, les paiements sont faits comptant, au siège social du Vendeur, ou dans un délai maximum de 45 (quarante-cinq jours) décompté à partir de la fin du mois de facturation, et sans escompte.

Les factures adressées à l'Etat, aux collectivités locales et à leurs Etablissements Publics, sont payables suivant les modalités prévues par la loi, y compris dans ses dispositions relatives aux intérêts moratoires qui seront dus de plein droit en cas de défaut de paiement dans le délai requis.

Retard de règlement

Le non règlement d'une fraction du prix à son échéance entraînera de plein droit :

- l'exigibilité immédiate de toutes sommes restant dues,
 - le paiement de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros ;
 - le paiement d'un intérêt de retard égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 point de pourcentage, calculé à partir du jour suivant la date d'échéance prévue, sans formalité aucune, ni mise en demeure préalable, conformément aux dispositions de l'article L. 441-10 du Code de commerce.
- Dans l'hypothèse où le Vendeur se trouverait dans l'obligation d'engager toutes les actions de recouvrement judiciaire ou non, l'ensemble des frais et honoraires lié à ce recouvrement sera à la charge exclusive de l'Acheteur.

Réserve de propriété

La propriété des biens vendus ne sera transférée à l'Acheteur qu'une fois effectué le paiement intégral du prix. Nonobstant la présente clause de réserve de propriété, le transfert à l'Acheteur des risques de perte et de détérioration des produits sera réalisé dès livraison desdits produits, indépendamment du transfert de propriété, et ce quelle que soit la date de la commande et du paiement de celle-ci. En cas de procédure collective de l'Acheteur (sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire), le Vendeur aura le droit de revendiquer la propriété des biens, dans un délai de 3 (trois) mois à partir de la publication du jugement d'ouverture de la procédure.

L'Acheteur s'interdit de donner la marchandise en gage, de la vendre ou de la grever d'une sûreté quelconque ou de la transformer avant complet paiement du prix. En cas de saisie, l'Acheteur s'engage à aviser sans retard le Vendeur.

D'ores et déjà, si une telle éventualité venait à se produire, l'Acheteur autorise sans restriction le Vendeur à reprendre la marchandise. Dès lors que le Vendeur aura fait connaître sa décision de faire jouer la clause de réserve de propriété et de revendiquer ses marchandises, l'Acheteur devra soit les restituer au Vendeur sans délai et à ses frais, soit les payer intégralement pour pouvoir les utiliser.

Garantie

Le Vendeur s'engage à livrer un produit de qualité conforme aux spécifications techniques requises et à la réglementation en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

Le Vendeur garantit l'Acheteur, conformément aux dispositions légales, contre tout défaut de conformité des Produits et tout vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de fourniture desdits Produits à l'exclusion de toute négligence ou faute de l'Acheteur.

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit commandé doivent être formulées par écrit et adressées dans les 5 jours francs de la réception des produits. L'Acheteur devra fournir toute justification quant à la réalité des défauts constatés, le Vendeur se réservant le droit de procéder, directement ou indirectement, à toute constatation et vérification sur place. Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel entre l'Acheteur et le Vendeur. Toute reprise acceptée par le Vendeur entraînera un avoir ou un échange, au choix de celui-ci, après retour des marchandises dans leur état d'origine, à l'exclusion de toute pénalité et/ou indemnité.

Les produits fabriqués par le Vendeur bénéficient d'une garantie contractuelle couvrant tout vice de fabrication et/ou défaut de matières affectant les produits sans préjudice des dispositions relatives à la garantie légale. La garantie contractuelle est limitée aux 6 (six) premiers mois d'utilisation, sauf spécification contraire. Nos produits sont réputés utilisés par nos clients au plus tard dans les 3 (trois) mois de la mise à disposition. En toute hypothèse, nos clients doivent justifier de la date du début d'utilisation. Notre garantie cesse de plein droit à l'issue de cette période. La réparation des pièces défectueuses n'engage pas la prolongation de la durée de garantie.

La garantie contractuelle est néanmoins exclue :

- en cas de vice provenant soit de matières fournies, préconisées ou imposées par l'Acheteur, soit d'une conception imposée par celui-ci ;
- pour les incidents tenant à des cas fortuits ou de force majeure ;
- pour le remplacement ou les réparations qui résulteraient de l'usure normale du matériel, de détériorations ou d'accidents découlant d'une mauvaise utilisation, défaut de surveillance ou d'entretien et d'installation défectueuse de ce matériel ;
- en cas de modification de ses matériels par l'Acheteur sans autorisation expresse du Vendeur.

Données personnelles

Les données personnelles recueillies auprès de l'Acheteur font l'objet d'un traitement informatique réalisé par le Vendeur. Elles sont enregistrées dans son fichier Client et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des commandes et des garanties éventuellement applicables.

Le responsable du traitement des données est le Vendeur. L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Client soit nécessaire.

Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En dehors des cas énoncés ci-dessus, le Vendeur s'interdit de vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable de l'Acheteur, à moins d'y être contraint en raison d'un motif légitime.

Si les données sont amenées à être transférées en dehors de l'UE, l'Acheteur en sera informé et les garanties prises afin de sécuriser les données (par exemple, adhésion du prestataire externe au « Privacy Shield », adoption de clauses types de protection validées par la CNIL, adoption d'un code de conduite, obtention d'une certification CNIL, etc.) lui seront précisées.

Conformément à la réglementation applicable, l'Acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email suivante : sg.rpd@signauxgirod.com. En cas de réclamation, l'Acheteur peut adresser une réclamation la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Droit applicable - langue du contrat

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Election de domicile et attribution de juridiction

L'élection de domicile est faite par le Vendeur à son siège social.

EN CAS DE CONTESTATION RELATIVE A L'EXECUTION D'UN CONTRAT DE VENTE OU AU PAIEMENT DU PRIX, AINSI QU'EN CAS DE LITIGE RELATIF A L'INTERPRETATION OU A L'EXECUTION DES CLAUSES ET DES CONDITIONS CI-DESSUS INDIQUEES, LES TRIBUNAUX DE LONS-LE-SAUNIER SERONT SEULS COMPETENTS QUELS QUE SOIENT LE LIEU DE LIVRAISON, LE MODE DE PAIEMENT ACCEPTE ET MEME EN CAS D'APPEL EN GARANTIE OU DE PLURALITE DE DEFENDEURS.